



**PROTECTION DU REVENU DE RETRAITE**

Comment fonctionne  
**Helios2 – 75/100 GRV ?**

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.



**Desjardins**  
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

# Qu'est-ce qu'Helios2 ?

Helios2 est un **contrat de fonds de placement garanti (FPG)**. Un FPG (ou fonds distinct) est un fonds de placement créé et établi exclusivement par une compagnie d'assurance vie. Les FPG sont offerts par l'entremise de contrats qui comportent des garanties à l'échéance et au décès.

Helios2 – 75/100 GRV comporte une protection supplémentaire: la **Garantie de retrait à vie (GRV)**, qui vous procure un revenu garanti et prévisible pour toute la durée de votre retraite.

## Pourquoi choisir **Helios2 – 75/100 GRV ?**

### **Pour pouvoir faire ce que vous aimez pendant toute votre vie :**

- Vous recevrez un revenu garanti votre vie durant.
- Votre revenu pourrait augmenter, mais il ne diminuera jamais.

+

### **Pour garder le contrôle de votre investissement :**

- Vous pouvez choisir parmi 13 Fonds individuels ou 4 Solutions d'investissement pour faire fructifier vos Dépôts.
- Votre Contrat comprend un Capital-décès garanti qui sera versé en quelques jours ouvrables à la personne ou à l'organisme de votre choix<sup>1</sup>.
- Vous pouvez toujours accéder à vos Dépôts en cas d'imprévu<sup>2</sup>.

Dans ce document, nous nous adressons au lecteur en tant que Titulaire et Rentier du Contrat. Veuillez vous reporter au document Contrat et notice explicative lorsque le Titulaire et le Rentier du Contrat sont des personnes différentes.

<sup>1</sup> Des conditions s'appliquent, y compris la réception des documents pertinents, comme l'acte de décès. Vous devez désigner nommément le ou les Bénéficiaires auxquels le Capital-décès sera versé.

<sup>2</sup> Des frais de rachat peuvent s'appliquer. Chaque retrait supérieur au Montant de la GRV sera considéré comme un Retrait excédentaire de la GRV et entraînera une diminution de la Valeur protégée par la GRV et, par conséquent, du Montant maximal de la GRV pour les années suivantes. Veuillez vous reporter au document Contrat et notice explicative pour obtenir plus d'information à ce sujet.

# Les protections d'Helios2 – 75/100 GRV

Prestation à l'échéance	Capital-décès	Garantie de retrait à vie	Le bon choix si...
<b>75 %</b> à 105 ans	<b>100 %</b>	Versement d'un revenu de retraite garanti à vie	Vous désirez assurer votre seuil de revenu à la retraite. Vous désirez prévenir l'épuisement de vos économies. Vous désirez léguer un patrimoine en cas de décès prématuré.



# Déjouez les pièges de la retraite

Si vous êtes à quelques années de la retraite ou nouvellement retraité, vos décisions financières d'aujourd'hui auront une incidence importante sur votre avenir.

Nous avons conçu Helios2 – 75/100 GRV pour vous aider à atteindre et à maintenir un juste équilibre entre l'utilisation de votre épargne selon vos envies et la préservation de votre autonomie financière à un âge avancé. Après tout, votre retraite devrait être l'occasion de simplifier votre vie !



## QUATRE SOURCES D'INCERTITUDES QUE VOUS POUVEZ ÉVITER



### Le risque de longévité

Un couple âgé de 60 ans aujourd'hui a une chance sur deux de voir un des deux conjoints vivre jusqu'à 92 ans<sup>3</sup>. Vous devez donc prévoir le financement d'un plus grand nombre d'années de retraite que vos parents l'ont fait avant vous.

Helios2 – 75/100 GRV vous assure de toucher un revenu prévisible aussi longtemps que vous vivrez.



### Les turbulences économiques

Les chutes des marchés peuvent accélérer l'épuisement de vos économies ou vous obliger à réduire votre revenu. À l'approche de la retraite, vous devez éviter d'exposer vos placements à une baisse de valeur.

Helios2 – 75/100 GRV garantit le montant de votre revenu à vie, même en cas de baisse des marchés.



### Le coût de la vie

Durant votre vie active, votre revenu suivait l'augmentation du coût de la vie. À la retraite, vous devez favoriser une certaine croissance de votre revenu pour éviter que l'inflation ne gruge votre pouvoir d'achat.

Votre contrat Helios2 peut prendre de la valeur en fonction des marchés. Les rajustements de la GRV vous permettent d'intégrer ces gains à votre revenu sans les perdre par la suite.

Au cours de la période d'accumulation de votre épargne, les Bonis de la GRV font croître votre revenu garanti.



### Les tracasseries successorales

La liquidation de votre succession pourrait durer plusieurs mois et représenter une tâche complexe pour vos proches. Votre bonne planification leur permettra de minimiser ces irritants et d'éviter des frais importants.

Les couples doivent aussi songer aux conséquences du décès d'un conjoint sur le conjoint survivant.

Le Capital-Décès de votre contrat Helios2 sera versé sans frais à votre Bénéficiaire en quelques jours ouvrables<sup>4</sup>.

Helios2 – 75/100 GRV comporte un Capital-décès de 100 %<sup>5</sup> de la valeur de votre Contrat et cette valeur est rajustée tous les trois ans en fonction des hausses des marchés.

Vous pouvez inscrire votre conjoint à titre de corentier de votre Contrat. Ainsi, il pourra continuer de recevoir le revenu garanti d'Helios2 – 75/100 GRV à la suite de votre décès<sup>6</sup>.

<sup>3</sup> STATISTIQUE CANADA. *Tables de mortalité*.

<sup>4</sup> Des conditions s'appliquent, y compris la réception des documents pertinents, comme l'acte de décès. Vous devez désigner nommément le ou les Bénéficiaires auxquels le Capital-décès sera versé.

<sup>5</sup> Le Capital-décès est réduit en proportion des Parts rachetées (y compris des retraits de la GRV). Veuillez vous reporter au document Contrat et notice explicative pour plus de détails sur les rachats de Parts.

<sup>6</sup> Des pourcentages de retrait de la GRV différents s'appliquent à cette option.



# Connaissez le montant de votre revenu garanti

Votre revenu annuel est déterminé lorsque vous demandez votre premier retrait. Lorsque ce retrait a lieu immédiatement, il correspond à un pourcentage de la Valeur protégée par la GRV qui est déterminé selon votre âge<sup>7</sup>.

**La Valeur protégée par la GRV** est la valeur de vos Dépôts, augmentée des rajustements et des bonis que vous pourriez obtenir.

Elle est utilisée pour calculer le montant de votre revenu garanti.

## Voyez le fonctionnement d'Helios2 en ligne

Des simulateurs et des vidéos sont disponibles à [desjardinsassurancevie.com/helios2](https://desjardinsassurancevie.com/helios2).

<sup>7</sup> Par la suite, les bonis ou les rajustements, s'il y a lieu, pourraient faire augmenter la Valeur protégée par la GRV et, donc, votre revenu. Tout retrait effectué avant 55 ans ou supérieur au Montant maximal de la GRV sera considéré comme un Retrait excédentaire de la GRV et diminuera la Valeur protégée par la GRV.

## LE CAS DE MARIA (1): obtenir un revenu immédiatement (baisse des marchés)



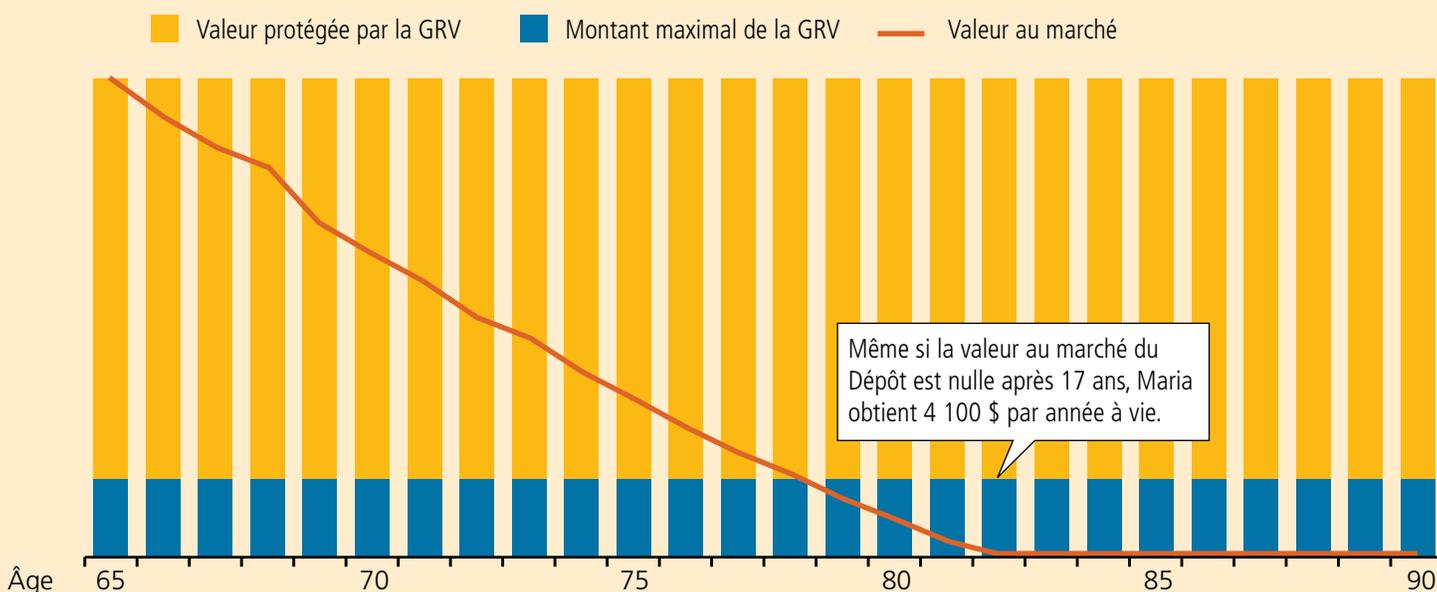
Maria verse un Dépôt de 100 000 \$ dans un contrat Helios2. Elle choisit Helios2 – 75/100 GRV parmi les Garanties offertes.

Elle a 65 ans et désire faire son premier retrait immédiatement.

À cet âge, le Pourcentage de retrait de la GRV est de 4,1 %.

Âge du Rentier lors du premier retrait	Pourcentage de retrait de la GRV (un Rentier)
55 à 59 ans	3,0 %
60 à 64 ans	3,6 %
65 à 69 ans	4,1 %
70 à 74 ans	4,6 %
75 ans ou plus	5,0 %

Dépôt initial		Pourcentage de retrait de la GRV à 65 ans (un Rentier)		Revenu annuel garanti
100 000 \$	x	4,1 %	=	4 100 \$



Tout montant affecté à un DSF FPG est investi aux risques du Titulaire du Contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Ce graphique simule un Dépôt initial, à 65 ans, de 100 000 \$ au cours d'une période de marchés baissiers, dans un Contrat où la Garantie choisie est Helios2 – 75/100 GRV. Cette simulation n'est pas une indication ni une garantie des résultats à venir.



# Profitez d'une hausse de votre revenu de retraite

## **Rajustements selon les hausses des marchés**

Votre contrat Helios2 peut prendre de la valeur en fonction des marchés. Les rajustements vous permettent d'intégrer ces gains à votre revenu sans les perdre par la suite.

Une fois tous les trois ans, la Valeur protégée par la GRV est augmentée de manière à ce qu'elle corresponde à la valeur au marché de votre Contrat, si cette dernière est supérieure, ce qui a pour effet d'augmenter votre revenu à vie.

Si les marchés ont baissé au moment de votre rajustement, le montant de votre revenu garanti demeure inchangé.

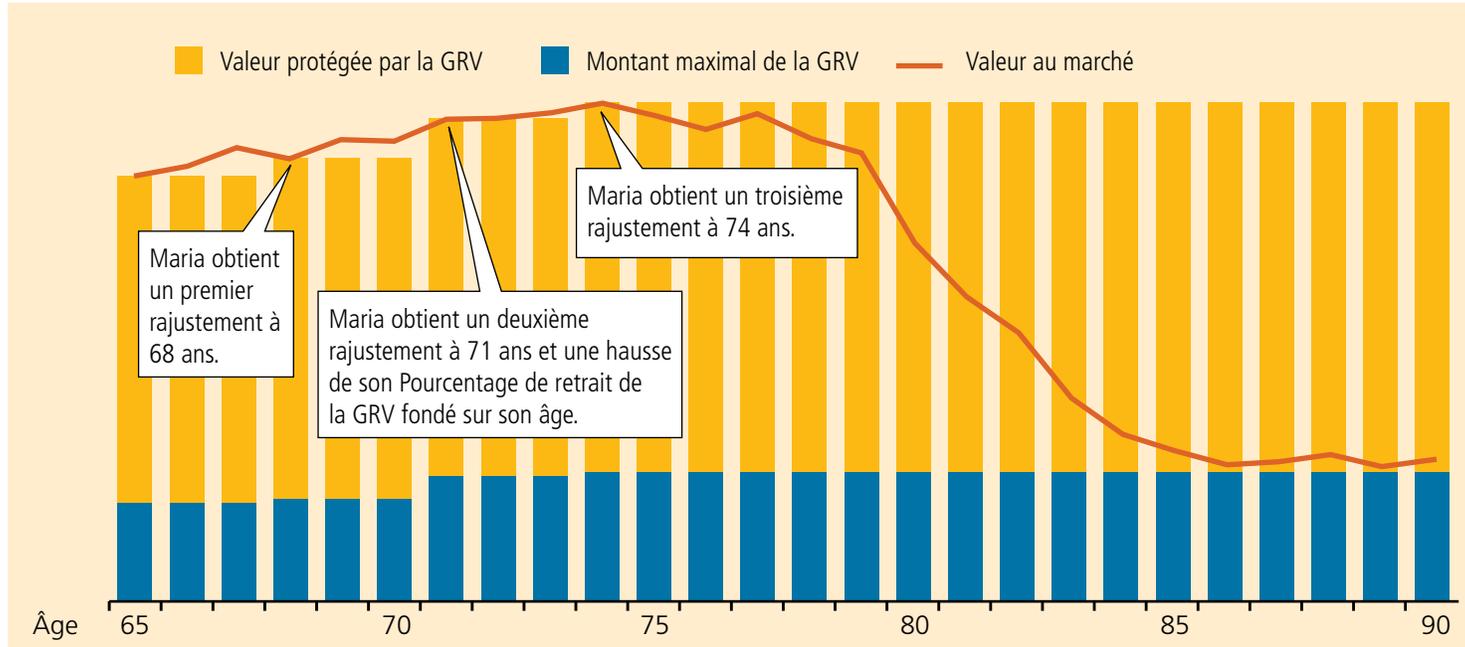
## **Rajustements de votre Pourcentage de retrait de la GRV**

Lorsque vous obtenez un rajustement selon les hausses des marchés, si vous avez changé de catégorie d'âge depuis votre premier retrait, vous obtenez le Pourcentage de retrait de la GRV supérieur, ce qui augmente aussi le montant de votre revenu à vie.

## LE CAS DE MARIA (2):

### obtenir un revenu immédiatement (hausse des marchés)

Nous avons déterminé que Maria est assurée d'obtenir au moins 4 100 \$ par année. Voyons ce qui se produira lorsque les marchés seront à la hausse.



Tout montant affecté à un DSF FPG est investi aux risques du Titulaire du Contrat, et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Ce graphique simule un Dépôt initial, à 65 ans, de 100 000 \$ dans un Contrat où la Garantie choisie est Helios2 – 75/100 GRV, ainsi que l'incidence des Bonis de la GRV et des rajustements sur la Valeur protégée par la GRV et le Montant maximal de la GRV. Cette simulation n'est pas une indication ni une garantie des résultats à venir.

Âge de Maria	Valeur protégée par la GRV (Dépôt + rajustements)		Pourcentage de retrait de la GRV selon l'âge (un Rentier)	=	Revenu annuel garanti à vie
65 ans	100 000 \$	x	4,1 %	=	4 100 \$
68 ans	105 000 \$		4,1 %		4 305 \$
71 ans	113 500 \$		4,6 %		5 221 \$
74 ans et plus	117 000 \$		4,6 %		5 382 \$

De 65 à 74 ans, le revenu à vie de Maria a augmenté de 1 282 \$ !

# Maximisez votre revenu à quelques années de votre retraite

Pour chacune des années où vous ne faites pas de retrait, un boni annuel augmentera votre Valeur protégée par la GRV et, donc, votre revenu des années suivantes. Votre boni varie chaque année de 2,5 % à 8 %. Il est fondé sur le rendement d'obligations types du gouvernement canadien à 10 ans, plus 1,5 %.

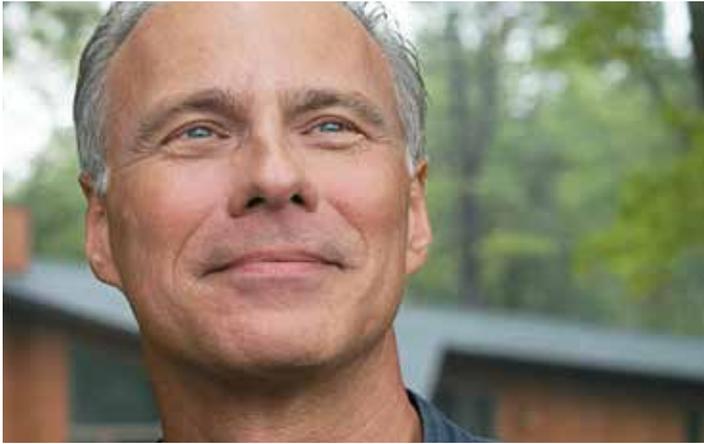
## Exemples du calcul du boni

Rendement d'obligations types du gouvernement canadien à 10 ans				Boni
0,5 %			2 %	2,5 % (boni minimal)
3 %	+	1,5 %	=	4,5 %
7,25 %			8,75 %	8 % (boni maximal)

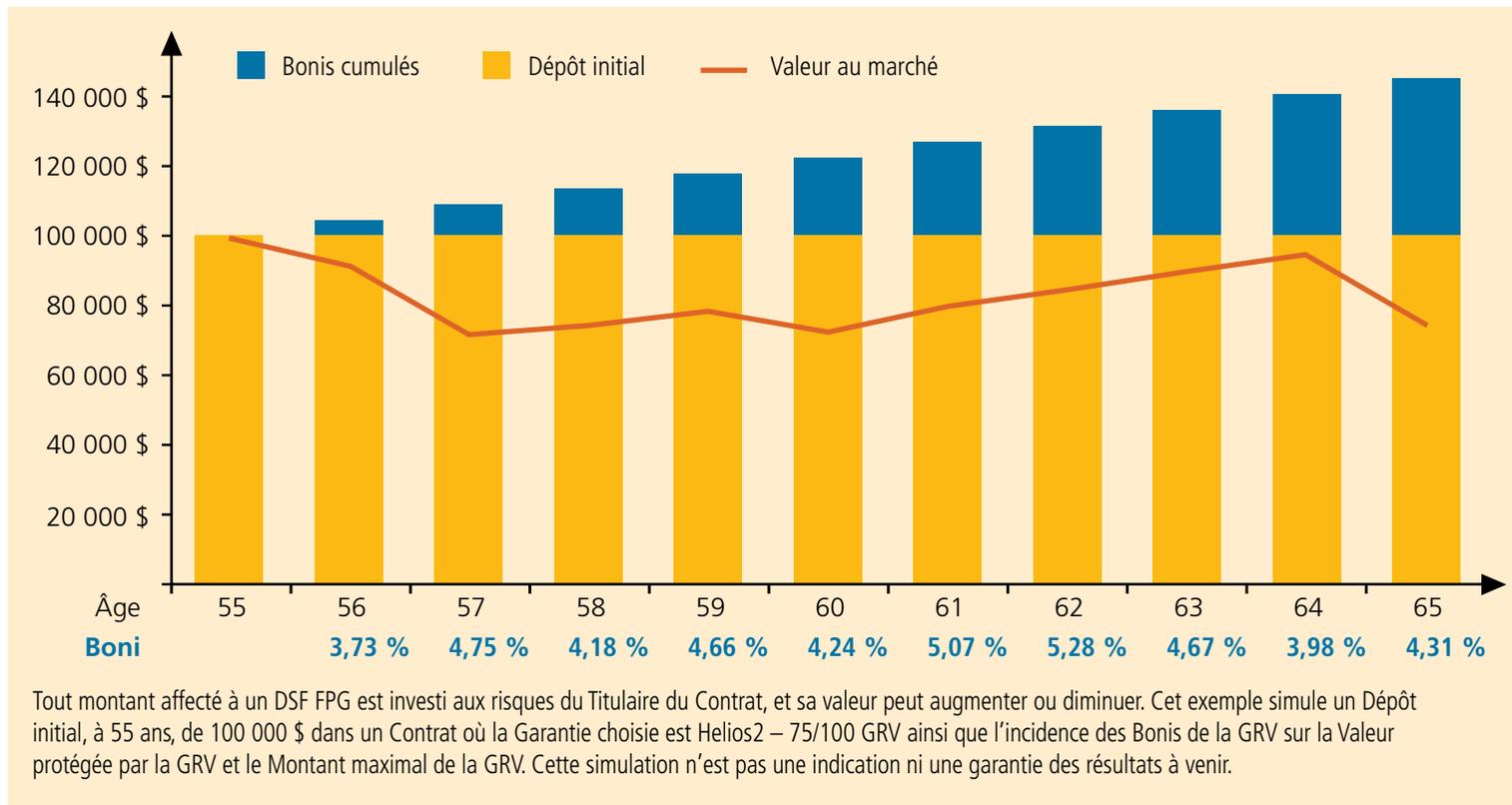


## LE CAS DE JEAN (1) :

### obtenir un revenu plus tard (baisse des marchés)



Jean, 55 ans, veut prendre sa retraite dans 10 ans. Il dépose 100 000 \$ dans un contrat Helios2 et choisit Helios2 – 75/100 GRV parmi les Garanties offertes.



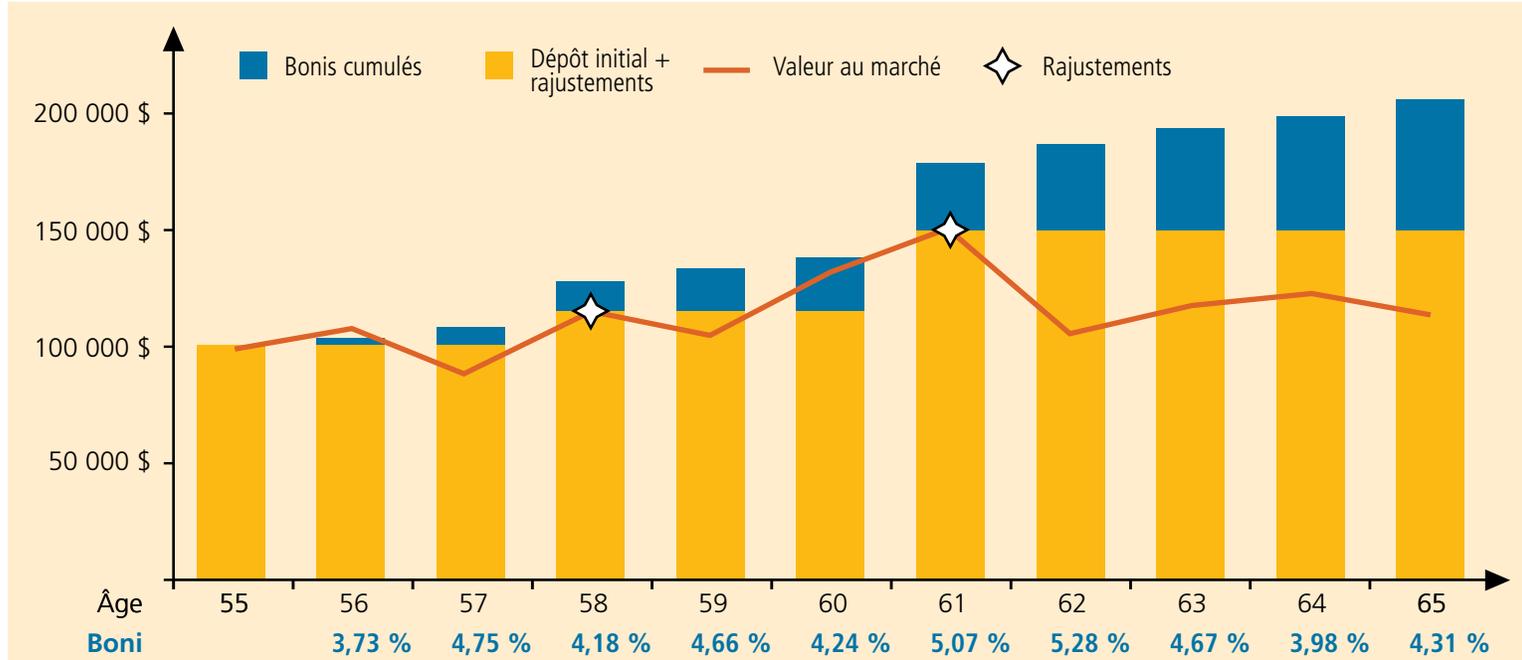
Dans cet exemple, même si la valeur au marché de son Contrat a diminué, la Valeur protégée par la GRV de Jean a atteint 144 870 \$ après 10 ans, ce qui augmente le revenu garanti qu'il pourra retirer chaque année.

Âge de Jean au premier Retrait admissible à la GRV	Valeur protégée par la GRV (Dépôt + bonis)		Pourcentage de retrait de la GRV selon l'âge (un Rentier)	=	Revenu annuel garanti à vie
55 ans	100 000 \$	x	3 %	=	3 000 \$
65 ans	144 870 \$		4,1 %		5 940 \$

## LE CAS DE JEAN (2):

### obtenir un revenu plus tard (hausse des marchés)

En plus des Bonis de la GRV, Jean peut aussi profiter de rajustements tous les trois ans si les marchés affichent de bons rendements.



Tout montant affecté à un DSF FPG est investi aux risques du Titulaire du Contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Cet exemple simule un Dépôt initial, à 55 ans, de 100 000 \$ dans un Contrat où la Garantie choisie est Helios2 – 75/100 GRV ainsi que l'incidence des Bonis de la GRV et des rajustements sur la Valeur protégée par la GRV et le Montant maximal de la GRV. Cette simulation n'est pas une indication ni une garantie des résultats à venir.

Même si les marchés baissent par la suite, la Valeur protégée par la GRV de Jean et, donc, son revenu ne diminueront pas.

Âge de Jean au premier Retrait admissible à la GRV	Valeur protégée par la GRV (Dépôt + rajustements + bonis)		Pourcentage de retrait de la GRV selon l'âge (un Rentier)	=	Revenu annuel garanti à vie
Début à 55 ans	100 000 \$	x	3 %		3 000 \$
Début à 65 ans	206 000 \$		4,1 %		8 446 \$

Une fois à la retraite, Jean pourra continuer d'obtenir des rajustements si les marchés le permettent.





## Repoussez les limites de votre FERR

Helios2 – 75/100 GRV vous permet de détenir un Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) tout en éliminant le principal risque associé à ce type de régime : l'épuisement de vos économies. En effet, chaque année, vous devrez retirer le revenu minimal prescrit par votre FERR. Si l'argent détenu dans votre FERR est exposé aux marchés, vous pourriez l'épuiser plus rapidement que vous le souhaitez.

Détenir un contrat Helios2 enregistré à titre de FERR vous procure un autre avantage : les années où le montant que vous devrez retirer de votre FERR sera plus élevé que votre Montant maximal de la GRV, vous obtiendrez ce montant supérieur prescrit par votre FERR. Les autres années, vous obtiendrez le plein montant de votre revenu garanti même si vous épuisez la valeur de votre FERR.

## LE CAS DE LOUISE: obtenir un revenu garanti d'un FERR

Louise, 70 ans, a accumulé son épargne-retraite dans un REER. Elle désire convertir ce dernier en FERR et détenir un Contrat avec Helios2 – 75/100 GRV pour obtenir un revenu immédiatement. Elle dispose de 100 000 \$.



Dépôt initial		Pourcentage de retrait de la GRV à 70 ans (un Rentier)		Revenu annuel garanti
100 000 \$	x	4,6 %	=	4 600 \$

Âge de Louise	Montant minimal du FERR	Revenu annuel garanti à vie	Revenu versé à Louise
70	5 000 \$	4 600 \$	5 000 \$
71	5 016 \$		5 016 \$
72	4 859 \$		4 859 \$
73	4 707 \$		4 707 \$
74	4 560 \$		4 600 \$
75	4 415 \$		4 600 \$
76	4 272 \$		4 600 \$
77	4 144 \$		4 600 \$
78	4 009 \$		4 600 \$
79	3 883 \$		4 600 \$
80	3 760 \$		4 600 \$
<b>À vie</b>			

De 70 à 73 ans, Louise recevra un revenu supérieur au Montant maximal de la GRV pour pouvoir faire les retraits prescrits par son FERR.

Par la suite, elle pourra continuer de recevoir le plein montant de son revenu garanti à vie **même si elle épuise la valeur de son FERR.**

Tout montant affecté à un DSF FPG est investi aux risques du Titulaire du Contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Cet exemple simule un Dépôt initial, à 70 ans, de 100 000 \$ dans un Contrat où la Garantie choisie est Helios2 – 75/100 GRV ainsi que l'incidence des retraits minimaux d'un FERR sur le Montant maximal de la GRV. Cette simulation n'est pas une indication ni une garantie des résultats à venir.



## Choisir Desjardins...

c'est choisir le Mouvement des caisses Desjardins, le plus important groupe financier coopératif au Canada, dont la **solidité financière est reconnue** par les agences de notation qui lui attribuent des cotes comparables, sinon supérieures, à celles des cinq grandes banques canadiennes et des autres compagnies d'assurances :

- Standard and Poor's A+
- Moody's Aa2
- Dominion Bond Rating Service AA
- Fitch AA-

Le document Contrat et notice explicative contient des renseignements importants sur les caractéristiques du Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2 et les Fonds de placement garanti DSF. Veuillez noter que vous pouvez trouver nos termes définis dans le glossaire du document Contrat et notice explicative. Nous vous conseillons de le lire attentivement avant de souscrire un contrat.

Helios2 est une marque de commerce propriété de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Fonds de placement garanti DSF est une marque de commerce déposée, propriété de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

DSF est l'acronyme de Desjardins Sécurité financière.



**Desjardins**  
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

MD Marque déposée propriété de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie



Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.

100 %